

Glossaire : le dictionnaire généalogique

A

Acte	Écrit constatant un fait (acte d'état civil) ou enregistrement une déclaration.
Adultérin	Né d'une union extraconjugale.
Agnat, Agnatique	Ascendant ou descendant par les hommes. Une généalogie est agnatique lorsqu'elle ne prend en compte que les hommes. Voir aussi <u>Cognat</u> .
Aïeul(e)	Désigne le grand-père ou la grand-mère.
Aïeux	Au pluriel, désigne l'ensemble des ancêtres.
Aîné	Celui qui est né le premier. Voir aussi <u>Benjamin</u> ou <u>Puîné</u> .
Apparenté	Allié par le mariage.
Armoiries	Toujours au pluriel, désigne l'ensemble de l'écu et de ses ornements.
Armorial	Recueil d'armoiries.
Article	Unité de classement d'archives (registres, pièces, ...).
Ascendant	Un ancêtre direct
Auteur	Ancêtre commun à plusieurs branches. On utilise souvent ce terme pour la noblesse

B

Bans	Proclamations publiques
<u>Baptême</u>	Sacrement qui marque l'entrée d'un enfant (ou d'un adulte) dans la vie chrétienne.
Benjamin	Le plus jeune enfant de la famille. Le dernier né. Voir aussi <u>Puîné</u> ou <u>Aîné</u> .
Blason	Ensemble des pièces qui constituent un écu héraldique.
<u>B.M.S.</u>	Cette abréviation désigne les <u>registres paroissiaux</u> dans lesquels les Baptêmes, Mariages et Sépultures étaient indiqués.
Branche	Partie d'un arbre généalogique. On parle ainsi par exemple de la branche paternelle, de la branche cadette.

Glossaire : le dictionnaire généalogique

C

CA	<u>Abréviation</u> du latin Circa qui signifie environ. Ainsi ca 1700 signifie vers 1700.
<u>Cadastre</u>	Registre public sur lequel on indiquait la surface et la valeur des biens fonciers en vue de la perception de l'impôt.
Cadet	Né en second. On parle aussi de la <u>branche</u> cadette d'une famille.
Cartulaire	Ensemble de documents, chartes, contrats, actes de foi et d'hommage, donations..., d'une famille ou d'une institution comme une abbaye.
Charte	Document qui concerne les biens et les titres d'une famille ou d'une institution et prouvant ses droits. Le chartrier est l'ensemble des chartes de la famille ou de l'institution.
Cherche de feux	En Bourgogne, ce sont des états nominatifs des chefs de famille établis en vue de l'assiette d'impositions directes.
Cognat - Cognatique	Ascendant ou descendant par les femmes. Une généalogie est cognatique lorsqu'elle ne prend en compte que les femmes. Voir aussi <u>Agnat</u> .
Collatéral	Parent descendant d'un ancêtre commun. Les collatéraux sont issus d'une autre <u>branche</u> . Un cousin est par exemple un collatéral.
Consanguin	Parent du côté paternel. Deux enfants issus d'un même père mais de mère différentes sont dits frères consanguins. Voir aussi <u>Utérin</u> .
Consanguinité	<u>Parenté</u> proche entre deux conjoints. Voir <u>dispense de consanguinité</u> .
Conscription	Tous les ans, les jeunes gens ayant atteint l'âge d'effectuer leur service militaire national s'inscrivent sur les rôles militaires.
Cote	Marque alphabétique et /ou numérique servant à classer des liasses d'archives ou des ouvrages de bibliothèques.
Cousin germain	Cousin issu d'un frère ou d'une sœur du père ou de la mère. Voir le terme <u>germain</u> .
Cousin issu de germain	Cousin issu d'un cousin germain.
Cousin remué de germain	Cette expression signifie cousin issu de germain (voir ci-dessus).

Glossaire : le dictionnaire généalogique

D

<u>De Cujus</u>	La personne dont on établit la généalogie. La locution latine complète est : " <i>de cujus successione agitur</i> ", ce qui signifie " <i>de la succession de qui il s'agit</i> ". Le de cujus porte le N° de <u>Sosa</u> 1.
<u>Degré de parenté</u>	Nombre permettant de mesurer la parenté entre deux membres d'une même famille. Le degré de parenté ne se mesure pas de la même manière en droit civil et en droit canon. Voir aussi <u>Dispenses de consanguinité</u> .
Dépôt	Action de déposer des archives. C'est aussi le lieu où sont conservées les archives.
Descendance	Ensemble des personnes issues d'un individu ou d'un couple (Enfants, petits-enfants, ...).
Dispenses de consanguinités	Lorsque les époux étaient parents, ils devaient demander une dispense de consanguinité avant de pouvoir se marier. Voir aussi <u>Implexe</u>

E

Endogamie	Mariage entre individus originaires du même lieu.
Enfeu	Une tombe encastrée dans l'épaisseur du mur d'un édifice religieux.
Enregistrement	Inscription sur un registre public des actes notariés.
Exogamie	Mariage entre individus originaires de lieux différents.

F

Faire-part	lettre ou billet qui annonce un événement familial : naissance, baptême, mariage, décès...
Feu	Sous l'Ancien Régime (avant la Révolution), cela désignait l'ensemble des personnes vivant sous le même toit et se réunissant donc le soir autour du feu. Le feu ne comprend donc pas seulement la famille nucléaire mais aussi les domestiques... Les <u>recensements</u> se faisaient par feu et non par personne.
Filiation	Lien de parenté unissant ascendants et descendants. Une filiation peut être <u>agnatique</u> ou <u>cognatique</u> . Voir aussi ces mots.
Fonds	Ensemble des documents d'archives conservés dans un dépôt, des livres conservés dans une bibliothèque, ...

Glossaire : le dictionnaire généalogique

G

<u>Génération</u>	Chacun des degrés successifs d'une <u>filiation</u> : Génération 1 : l'enfant, génération 2 : les parents, génération 3 : les grands-parents... On évalue à 30 ans en moyenne le temps qui sépare deux générations.
Germain	Personnes ayant un même père et une même mère. Les <u>cousins germains</u> ont au moins un grand-père ou une grand-mère en commun.

H

Héraldique	Science des blasons et des <u>armoiries</u> .
Hoirs	Héritiers directs. On trouve la mention sans hoirs ou s.h. dans des généalogies ce qui signifie que la personne n'a pas d'enfants. Voir aussi <u>postérité</u> .
Homogamie	Mariage entre individus de même niveau social.

I

Illégitime	Né hors mariage.
<u>Implexe</u>	C'est le rapport entre le nombre théorique des ancêtres et leur nombre réel. Voir aussi <u>dispenses de consanguinités</u>
Index	Table alphabétique des noms cotés dans un ouvrage ou un ensemble de documents.
Insinuation	Inscription sur les registres du greffe du bailliage de la teneur essentielle des actes rédigés par les notaires.
Intestat	Décédé sans testament.
Inventaire	Ouvrage qui analyse un fond d'archives et permet de l'exploiter plus facilement.
<u>Inventaire après décès</u>	Dénombrement de tous les biens meubles et immeubles laissés par un défunt et constituant sa succession. On trouve ces documents dans la série B aux archives départementales.

Glossaire : le dictionnaire généalogique

L

Liasse	Unité de conservation d'archives.
Lignage	Ligne directe qui lie une personne à son ancêtre. On dit encore lignée ou ligne.
Livre de raison	Ouvrage manuscrit dans lequel ont été inscrits tous les événements marquants de la vie d'une famille, parfois sur plusieurs générations.
<u>Livret de famille</u>	Document délivré lors du mariage où sont notés les renseignements relatifs à l'état civil.
<u>Livret militaire</u>	Document délivré lors du service militaire.

M

Maison	Famille, s'emploie uniquement pour la noblesse.
Matronyme	Nom de famille transmis par la mère. Voir aussi <u>Patronyme</u> .
Mention marginale	Inscription faite en marge d'un acte d'état civil indiquant le contenu d'un autre acte.
Minute	Original d'un acte notarié.

N

Nobiliaire	Ouvrage recensant les familles nobles.
-------------------	--

O

Ondolement	Baptême réalisé d'urgence en l'absence d'un ecclésiastique, lorsque l'on craint le décès de l'enfant.
-------------------	---

P

<u>Paléographie</u>	Étude des écritures anciennes.
Parentèle	Ensemble des parents vivants d'un individu à un moment donné.
Paroisse	Territoire soumis à l'autorité spirituelle d'un curé.
Patronyme	<u>Nom de famille</u> transmis par le père. Voir aussi <u>Matronyme</u> .
Postérité	Ensemble des descendants d'une personne. Lorsque la personne n'a pas de descendants, on indique "sans postérité" ou "s.p.". Voir aussi <u>Hoirs</u> .
Puîné	Né après. On parle par exemple d'un frère puîné. Voir aussi <u>Hoirs</u> et <u>Benjamin</u> .

Glossaire : le dictionnaire généalogique

Q

Quartier	Mot ancien synonyme d'ancêtre.
-----------------	--------------------------------

R

<u>Recensement</u>	Opération administrative qui consiste à dénombrer une population. Ces documents apportent de nombreux renseignements concernant les familles. Jusqu'au XVIIIe siècle, les recensements sont faits par <u>feu</u> .
<u>Registres paroissiaux</u>	Registres de la paroisse dans lesquels étaient indiqués les baptêmes, mariages et sépultures. Voir aussi <u>BMS</u> .

S

<u>Sosa</u>	Numéro que l'on attribue à un ancêtre.
<u>Sources</u>	Documents consultés pour l'établissement d'une généalogie ou d'une histoire familiale.
Surnom	<u>Nom</u> donné à une personne en plus de son nom véritable. Les surnoms du Moyen Âge sont à l'origine de nos noms de famille actuels.

T

<u>Table décennale</u>	Registre récapitulatif des actes d'état civil classés par ordre alphabétique et chronologique sur une période de dix ans.
-------------------------------	---

U

Usuel	Ouvrage de consultation courante mis à la disposition des lecteurs dans un dépôt d'archives ou une bibliothèque.
Utérin	Parent du côté maternel. Deux enfants nés d'une même mère mais de pères différents sont dits frères utérins. Voir aussi <u>Consanguin</u> .